



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Du lundi 30 janvier 2023 – 18H30

L'an deux mille vingt-trois, le lundi trente janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la maison des associations en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe VICHARD Maire et sur sa convocation.

Étaient présents : les Conseillers Municipaux en exercice :

Mme Aliette BALSALOBRE	Mme Muriel MATIFAS
Mme Bernadette BEUVRIER	M. Stephane PAPIN (Arrivée à 18h42)
M. Jean-Guy BRUYER	M. Nicolas SOISSON
M. Stéphane CHAPEROT	M. Olivier STRUBBE
M. Marc DOYER	M. Christian VERSCHEURE
Mme Corinne GAUTIER	M. Jean Philippe VICHARD
Mme Céline GRENIER	
M. Tommy LEFEBVRE	
Mme Corinne LUCO	
Mme Myriam MARTEL (Arrivée 18h35)	

À l'exception de :

Mme Rolande OUDAILLE ayant donné procuration à Mme Céline GRENIER
M. Cédric CHERFILS ayant donné procuration à M. Marc DOYER
Mme Elisabeth DARDARD ayant donné procuration à M. Olivier STRUBBE
M. Alexandre POLLION ayant donné procuration à M. Jean Philippe VICHARD

Mme Angélique GIL absente excusée.
M. Rémy COUSYN absent excusé.
M. Serge MEYZEAUD absent excusé.

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de Conseillers présents : 16
Nombre de Conseillers votants : 20
Date de convocation : 23/01/2023
Date d'affichage : 23/01/2023

A été élu secrétaire de séance : Monsieur Olivier STRUBBE

La séance est ouverte à 18h30
La séance est levée à 19h30

L'assemblée délibérante est amenée à se prononcer sur les restes à réaliser (RAR) 2022 tant en dépenses qu'en recettes. Les RAR 2022 sont arrêtés pour les montants suivants :

Restes à réaliser dépenses d'investissement 2022			
M57	intitulé	libellés	Montant TTC
204182	Fonds de concours	EP souterrain rue du calvaire	3 000.00 €
204182	Fonds de concours	El LED Rue de l'hopital, rue neuve rue de la mothe	2 000.00 €
2152	Installation de voirie	Réfection de voirie rue du Calvaire	322 406.40 €
2138	Autres agencements	City Stade	29 681.00 €
2131	Autres agencements	Cimetière Ossuaire	14 054.00 €
Total			371 141.40 €
Restes à réaliser recettes d'investissement 2022			
M57	intitulé	libellés	Montant TTC
1323	Etat	Subvention équipement numérique école	5 590.00 €
Total			5 590.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, **à l'unanimité,**

ADOpte les restes à réaliser 2022.

Le Maire,
Jean-Philippe VICHARD

